

Evolution du rapport qualité / prix de cinq anticancéreux entre 2008 et 2015 à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

V. Siorat¹, C. Raybaut¹, N. Poisson¹, P. Paubel^{2,3}

¹ UF Evaluation et achat des médicaments, Agence générale des équipements et des produits de santé (AGEPS), Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP), Paris, France

² Service Evaluations Pharmaceutiques et Bon Usage, AGEPS, AP-HP– Hôpitaux de Paris (AP-HP), Paris, France

³ Faculté de pharmacie de Paris, Institut Droit et Santé, Inserm UMR S 1145, Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, Paris, France

Les anticancéreux représentaient en 2005 le premier poste de dépenses des médicaments utilisés en hospitalisation, soit près d'un tiers des dépenses.

Dix ans après, la mise sur le marché des médicaments génériques a entraîné une forte diminution de leur prix. Afin de déterminer si cette baisse s'est faite au détriment de la qualité des produits (critère principal dans nos appels d'offres), une étude de l'évolution du rapport qualité/ prix de cinq anticancéreux a été réalisée à l'AP-HP.

A partir du palmarès des médicaments arrivant en tête des dépenses des produits utilisés en hospitalisation en 2005, nous avons identifié les cinq premiers anticancéreux : le docétaxel, l'oxaliplatine, la gemcitabine, l'irinotécan et le paclitaxel. L'étude du prix et de la qualité cible la période de transition entre une situation de monopole (marchés négociés) et de concurrence (marchés d'appels d'offres), soit entre 2008 et 2015. Le prix est déterminé en calculant la moyenne du prix au milligramme des différents dosages de chaque spécialité. La qualité est évaluée par la moyenne des notes obtenues lors des procédures d'achat sur quatre critères d'évaluation (chacun noté sur 10 points) : forme galénique prête à l'emploi, stabilité de la solution après dilution, sécurité d'utilisation (matériau, site de prélèvement, protection des flacons) et étiquetage (lisibilité, etc.).

A partir de l'année 2011, les cinq anticancéreux sont concernés par une situation concurrentielle. Entre 2008 et 2015, le prix moyen au milligramme de ces anticancéreux est passé de 2,403 €HT/mg [0,200 ; 8,786] à 0,075 €HT/mg [0,014 ; 0,123]. En moyenne, le prix a diminué de 91% [77% ; 99%]. Les notes qualité sont stables ou augmentent, quel que soit l'anticancéreux, avec en moyenne une progression de 28 [17 ; 35] à 34 [33 ; 35] points sur 40.

Suite à la baisse importante du prix des anticancéreux liée à l'arrivée des génériques, la qualité des offres des candidats est maintenue et même améliorée dans de nombreux cas. En moyenne, les notes qualité des génériques, plus basses que celle du princeps en 2008, sont désormais les plus élevées. L'étiquetage et la sécurité d'utilisation sont les critères dont les notes qualité progressent le plus.

Cette étude permet d'objectiver les effets de la chute des brevets des médicaments princeps. La mise sur le marché de médicaments génériques a permis un double bilan positif pour l'acheteur : de fortes baisses de prix, parallèlement à l'amélioration de la qualité, via l'exemple des cinq anticancéreux étudiés.